

Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations de création proposées par Bar.d.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de création effectuées par Bar.d. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de ventes et les avoir acceptées avant la réalisation de la prestation de création. La signature du devis avec le paraphage des pages des CGV, entraîne l'adhésion pleine et entière, sans restriction ni réserve, du client aux présentes conditions générales de vente.

1_ Travailler ensemble

La réalisation de la commande d'un client suit la procédure suivante par étapes :

- Prise de contact - en direct quand cela est possible - permettant l'identification de vos besoins ;
- Élaboration conjointe d'un devis détaillé, et préparation d'un échéancier quand cela est nécessaire ;
- Validation du devis (signature et acompte selon les conditions) et accord des conditions générales de vente ;
- Réalisation de la commande selon chaque étape du devis, si ce-dernier en comprend plusieurs ;
- Livraison à la suite de la validation de toutes les étapes du devis ;
- Envoi de la facture.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

2_ Devis

Le devis signé par le client et sur lequel figure la mention "Bon pour Accord" a valeur de bon de commande.

Les prestations à fournir sont celles précisément énoncées sur le devis, dans le respect des présentes conditions générales de vente. De manière corollaire, toute prestation non énoncée dans le devis fera l'objet d'un devis complémentaire.

Les prix stipulés dans le devis restent fermes et non révisables si la commande intervient dans le délai précisé sur le devis.

Bar.d se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute prestation pour un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

3_ Tarifs et acomptes

En faisant appel à Bar.d, vous faites appel à plus de 5 ans d'expériences. Les tarifs sont calculés afin de vous proposer des prix attractifs tout en permettant une juste rémunération en tant que travailleur indépendant.

Bar.d n'est pas assujetti à la TVA.

Bar.d se réserve le droit de proposer des remises à ses clients.

Bar.d se réserve le droit de demander des acomptes à ses clients :

- Pour tout nouveau client, un acompte de 30% du montant de la commande globale est facturé, conditionnant l'amorce de la mission ;
- Pour tout devis de plus de 750 €, un acompte de 40% du montant de la commande globale est facturé, conditionnant l'amorce de la mission ;
- Pour tout devis mentionnant l'achat d'arts, de noms de domaines, d'impression... , un acompte de 50% du montant de la commande globale est facturé, conditionnant l'amorce de la mission ;
- Facturation ou solde de la commande à régulariser en fin de mission, à réception de la facture sous 30 jours.

Toutes prestations réalisées impliquent un aller-retour de corrections et d'ajustement, toutefois si trop de modifications sont demandées, Bar.d se réserve le droit de facturer le temps nécessaire au dossier au tarif journalier en vigueur. Dans ce cas Bar.d préviendra le client en amont de la date butoir afin de l'informer de l'état d'avancement du projet pour décider avec lui si une rallonge est nécessaire.

Seront également facturés, s'il y a lieu, les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement engagés pour l'exécution des prestations.

4_ Facturation

Le règlement des prestations s'effectue par virement bancaire. Le délai maximum de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des factures.

Conformément à la loi, les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire. Elles seront cependant précédées par un mail rappelant que l'échéance est arrivée à son terme. Le client ayant besoin d'un délai supplémentaire, sera prié d'en informer Bar.d pour en échanger et établir échéancier de paiement. Lesdites pénalités s'élèvent à 15 % du montant total de la facture par année de retard. Les indemnités pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement sont fixées à 40€ sauf frais supplémentaires.

Au surplus, Bar.d sera fondée à suspendre l'exécution des prestations jusqu'à règlement complet de la facture impayée sans que cette inexécution puisse être considérée comme lui étant imputable.

Sauf accord écrit précisant explicitement des modalités de paiement différentes, le client s'engage à procéder aux paiements suivants aux échéances ci-après :

- Acompte de 50 % du montant net global à la signature du devis et conditionnant l'amorce de la commande pour toute commande nécessitant l'achat d'arts, de noms de domaines, d'impression... ;
- Acompte de 40 % du montant net global à la signature du devis et conditionnant l'amorce de la commande tout devis de plus de 750 € ;
- Acompte de 30 % du montant net global à la signature du devis et conditionnant l'amorce de la commande pour tous nouveaux clients ;
- Facturation ou solde de la commande à régulariser au terme de la prestation, à réception de la facture sous 30 jours ;
- En cas de mise en sommeil du projet par le client et à compter d'un retard de plus de 4 mois par rapport à l'échéancier fixé initialement, Bar.d se réserve le droit de réviser son prix dans une limite de 10 % par rapport au prix indiqué dans le devis original, et ce afin de garantir la poursuite de la mission.

Si un acompte est versé à la commande

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par Bar.d, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini ci avant sera de plein droit acquis à Bar.d et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Si aucun acompte n'a été versé à la commande

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par Bar.d, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 100% du montant total des Services commandés sera acquise à Bar.d et facturée au Client, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

5_Propriété intellectuelle

Le client garantit qu'il est totalement investi des droits de propriété intellectuelle concernant les textes (y compris les dénominations commerciales et noms de marque), photos, illustrations, chartes graphiques ou polices de caractère qu'il transfère à Bar.d aux fins de réaliser les travaux commandés. Le client garantit avoir obtenu les autorisations nécessaires aux fins d'exploiter une photographie faisant apparaître une personne physique et/ou un bien protégé par un droit d'auteur ou un droit de propriété.

Dans ce cadre, le client garantit à Bar.d l'exercice paisible des droits obtenus en vertu des présentes, contre tout trouble, revendication et éviction quelconques provenant d'un tiers.

6_Cessions des droits

Bar.d exécute un travail impliquant une activité créatrice au sens de la propriété intellectuelle lui conférant des droits d'auteur sur ses créations. Dans le cadre des travaux commandés, Bar.d cède les droits de représentation, d'utilisation et de diffusion, sous réserve du paiement intégral de la rémunération fixée dans le devis, l'ensemble des créations effectuées pour le Client et ce, au terme du dernier et de l'entier paiement. Seul le produit fini sera adressé au client.

Les droits d'auteur (reproduction, adaptation, commercialisation) découlant de l'œuvre créée par Bar.d lui restent acquis et ne sont transférés au client que moyennant la signature d'un contrat spécifique.

Ce contrat indiquera de façon expresse les droits cédés et leur étendue, la cession de droit d'auteur ne saurait découler ni de la signature des présentes CGV ni du fait que la commande ait fait l'objet d'une rémunération spéciale, ni du fait que le support matériel de la création soit transféré au client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de Bar.d qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Sauf convention spéciale d'exclusivité, Bar.d se réserve le droit de pouvoir utiliser de nouveau la création réalisée par ses soins.

7_Publicité

Sauf mention contraire explicite du client notifié par écrit, Bar.d se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour le client sur ses documents de communication, de publicité et sites web et lors de ses démarches de promotion et/ou de prospection commerciale.

Sauf mention contraire explicite du client notifié par écrit, Bar.d se réserve le droit de signer ses conceptions.

8_Obligation de moyens

Bar.d s'engage à ce que son œuvre soit conforme aux exigences stipulées dans le devis, sous réserve qu'une contrainte technique ne compromette les travaux commandés et que le cahier des charges transmis par le client soit clair et précis, et ne peut être soumise qu'à une obligation de moyens et non de résultat.

Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de Bar.d ne pourrait être engagée.

Le client s'engage à fournir tous les renseignements nécessaires à la réalisation des travaux. Il s'engage à avertir Bar.d de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution des prestations.

9_Force majeure

Bar.d ne saurait être tenue pour responsable des retards ou de la non-exécution d'une commande résultant d'un cas de force majeure : blocage ou indisponibilité des réseaux de télécommunication, incendie, inondation, grève, exigence de la puissance publique, avaries de transport ou tout autre événement imprévisible et inévitable échappant au contrôle de Bar.d.

Tout cas de force majeure ne saurait donner lieu à un quelconque dédommagement ou/et ne dispense en aucun cas le client de régler toute somme due à Bar.d.

10_Responsabilité du Client

Le déroulement de la commande suit une procédure par étapes. Toute étape validée par le client ne saurait être ultérieurement contestée ou révisée par ce dernier, sauf cas particulier détaillé dans l'article 11_responsabilité

Bar.d se réserve le droit de facturer toute révision exigée par le client ultérieurement à sa validation initiale. Dès lors que le livrable a été validé par le client, Bar.d ne saurait être tenue responsable des aspects jugés non conformes par le client, en termes de contenu, forme graphique, rendu d'impression et rendu du site web.

11_Responsabilité de Bar.d

Bar.d garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture desdits Services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité de Bar.d ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer Bar.d, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 7 jours à compter de leur découverte.

Bar.d rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services jugés défectueux. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de Bar.d serait retenue, sa garantie serait limitée au montant payé par le Client pour la fourniture des Services.

12_Conditions de livraison

Les commandes sont expédiées à l'adresse indiquée par le client et adressées au responsable du projet. Bar.d s'engage pour livrer dans les meilleurs délais les commandes suivant le planning prévu et sous réserve du respect par le client de l'intégralité des conditions décrites ci-dessous :

- Respect par le client des délais spécifiés dans l'échéancier et respect de la procédure de validation nécessaire au passage à l'étape suivante ;
- Fourniture par le Client de l'intégralité des éléments nécessaires à la bonne réalisation des travaux ;
- Paiement des acomptes aux périodes spécifiées par Bar.d.

13_Mise en concurrence

Lorsque pour une même commande le client fait appel à plusieurs prestataires en graphisme, communication et web, Bar.d se réserve le droit de facturer ses recherches et propositions.

Sauf mention contraire explicite du client notifié par écrit, Bar.d se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour le client, retenues ou non, sur ses documents de communication, de publicité et sites web et lors de ses démarches de promotion et de prospection commerciale.

14_Informations confidentielles

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles reçues de l'autre partie.

Les informations confidentielles s'entendent des informations de toute nature, visuelles ou orales, sur quelque support que ce soit, relatives à la structure, l'organisation, les affaires, les politiques internes diverses, les projets et le personnel de chacune des parties.

15_Litige

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive.

En cas de litige, le client s'adressera en priorité à Bar.d pour obtenir une solution amiable. À défaut, les présentes conditions étant soumises au droit français, tout litige susceptible de s'élever entre les parties sera de la compétence des tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun.

16_Non validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

17_Langue du contrat - Droit applicable

Les présentes Conditions générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

18_Protection des données

Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. Tous professionnels doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Bar.d est entrain de mettre en place sa cartographie des traitements de vos données personnelles, pour mesurer concrètement l'impact du règlement européen sur la protection des données traitées ce qui permettra d'établir un registre des traitements afin d'exposer à chaque client, utilisateur de mon site, ce que Bar.d fait déjà pour protéger vos données, et ce que Bar.d protège de faire à l'avenir pour aller plus loin et sécurisé au mieux vos données.

Pour plus d'informations, rendez-vous le site de la CNIL.

18_Réclamation

Toute réclamation de quelque ordre que ce soit, pour être valable, devra parvenir au siège de Bar.d sis 25 RUE DE LODI 13006 MARSEILLE par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours qui suivent la réception des factures.

Passé ce délai, les prestations et leurs conditions d'exécution ou de règlement seront considérées comme définitivement acceptées.